



FREDON
NORMANDIE

CATALOGUE DE FORMATION

2024

FREDON Normandie, c'est :



FREDON Normandie est une structure agréée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, déclarée Organisme à Vocation Sanitaire et dont les missions sont inscrites dans le code rural. Elle a pour objet essentiel la protection de l'état sanitaire des végétaux et du patrimoine naturel dans l'intérêt public. Elle agit ou coordonne l'action contre les organismes nuisibles, les espèces exotiques envahissantes et les dangers sanitaires qui portent atteinte à la santé des végétaux, à l'environnement ou à la santé publique pour la région Normandie.

Riche d'une équipe pluridisciplinaire de 22 permanents, FREDON Normandie développe des actions selon 8 thématiques :

Inspections

- Détection et surveillance des risques sanitaires et phytosanitaires, gestion de foyers d'organismes nuisibles, inspection en vue de la délivrance du « Passeport Phytosanitaire » et inspection en vue de l'exportation



Santé du végétal

- Animation des réseaux d'épidémiologie-surveillance des filières « cultures légumières », « pomme de terre », « arboriculture – fruits transformés » et « horticulture et pépinières » et publication de Bulletin de Santé du Végétal et Bulletin d'Information Sanitaire



Expérimentation

- Expérimentation pour évaluer la sélectivité et l'efficacité de méthodes de lutte contre les bioagresseurs des cultures



Environnement & Territoires

- Accompagnement des gestionnaires d'espaces publics et privés à une mise en place durable de pratiques d'entretien «zéro phyto», de gestion différenciée, de développement de la biodiversité, pouvant être valorisées par l'obtention de labels



Formation

- Déclarée centre de formation continue sous le n°25140229714, habilitée à dispenser des formations pour l'obtention du Certiphyto et Certibiocide, FREDON Normandie propose des formations en lien avec ses domaines d'expertise



Conseil / Diagnostic / Préconisation

- Diagnostic des maladies des végétaux et identification des ravageurs et des auxiliaires, puis proposition de solutions alternatives adaptées au profil (particulier ou professionnel)

Lutte collective

- Coordination et animation des luttes collectives contre les ragondins, les rats musqués, les taupes, les étourneaux, les corvidés et les pigeons, les frelons asiatiques et les chenilles urticantes



Espèces exotiques envahissantes

- Coordination et animation des réseaux de surveillance et de prévention contre les espèces exotiques envahissantes et les espèces à enjeu sanitaire



Se former avec FREDON Normandie



FREDON Normandie vous propose des formations conçues et animées par des formateurs pluridisciplinaires, experts dans leurs domaines et intégrant de la pédagogie active.

Notre équipe administrative est également à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets de formation.



En 2023, **635** stagiaires nous ont fait confiance pour leur formation lors de l'une des **67** sessions animées par FREDON Normandie.

Avec **99,9 %** de réussite aux tests inclus dans les formations certifiantes et **93,8 %** pour les test seuls.



Nos formations sont plébiscitées par nos bénéficiaires avec :

- un taux de satisfaction des stagiaires de **3,8 sur 4**,
- un taux de recommandation de **9,1 sur 10**,
- 1 seul abandon en cours de formation.

En 2023, FREDON Normandie a proposé plus de **30** formations (de 1 à 4 jours) au catalogue et a créée trois formations sur-mesure lors de demande de client.

En 2023, FREDON Normandie a également renouvelé son habilitation à faire l'ensemble des formations CERTIPHYTO et celle à faire l'ensemble des formations CERTIBIOCIDE, chacune pour 5 ans.

Toutes les formations dispensées par FREDON Normandie s'adressent à un public sachant lire et écrire.

Une qualité reconnue



Le 18 mars 2022, FREDON Normandie s'est vue délivrer la certification qualité au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**.

Les formateurs de FREDON Normandie

Notre équipe pluridisciplinaire se compose de :

- * **Mélanie BERGHMAN**, Formatrice, animatrice et conseillère technique environnement - JEVI*
- * **Elodie HOSPITAL**, Formatrice et conseillère technique environnement - JEVI*
- * **Déborah MARIE**, Formatrice et responsable de pôle « Espèces exotiques envahissantes et espèces à enjeux sanitaires »
- * **Damien MERCIER**, Formateur, chef de pôle Formation et responsable de pôle environnement - JEVI*
- * **David PHILIPPART**, Formateur et directeur de FREDON Normandie
- * **Chloé PATRIER**, Formatrice, responsable pédagogique et conseillère technique environnement - JEVI*

* Jardins, espaces végétalisés et Infrastructures

L'équipe administrative

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Séverine CREPIN

Site de Rouen

contact.rouen@fredon-normandie.fr

02 79 40 07 65

En cas de questions sur la facturation, vous pouvez vous adresser à :

Anabela LEVEEL

Siège de Caen

contact.caen@fredon-normandie.fr

02 31 46 96 50

Le référent HANDICAP

Pour toute question ou information sur la prise en compte du handicap dans nos formations ou un besoin en terme d'adaptation dans nos sessions de formation, n'hésitez à contacter notre référent handicap :

Damien MERCIER

damien.mercier@fredon-normandie.fr

09 70 31 62 09

NOS RESULTATS PAR FORMATION EN 2023

Formation	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires	Taux d'abandon	Taux de satisfaction	Taux de réussite au test	Taux de recommandation
F01 - Certibiocide 3 jours	6	86	0,0%	3,8 /4	98,9%	9,3 /10
F02 - Certibiocide 1 jour	4	27	0,0%	3,9 /4	100%	9,1 /10
F03 - Certiphyto DENSA JEVI - initial	3	22	0,0%	4,0 /4	100%	9,0 /10
F04 - Certiphyto DENSA Agri - initial	2	18	0,0%	3,9 /4	100%	9,1 /10
F05 - Certiphyto DESA - initial	1	8	0,0%	4,0 /4	100%	9,6 /10
F06 - Certiphyto Opérateur - initial	1	9	0,0%	3,9 /4	100%	9,1 /10
F07-Certiphyto Conseil	1	8	0,0%	3,6 /4	100%	8,5 /10
F08 - Certiphyto Vente - initial	1	10	0,0%	3,8 /4	100%	9,0 /10
F09 - Certiphyto DENSA JEVI - renouvellement	1	4	0,0%	3,9 /4	/	9,5 /10
F10 - Certiphyto DENSA Agri - renouvellement	6	75	0,0%	3,7 /4	/	9,0 /10
F10bis- Renouvellement DENSA av Opé Agri	2	24	0,0%	3,7 /4	/	8,7 /10
F11 - Certiphyto DESA - renouvellement	5	52	0,0%	3,8 /4	/	8,9 /10
F12 - Certiphyto Opérateur - renouvellement	1	3	0,0%	3,9 /4	/	9,0 /10
F13 - Certiphyto Conseil - renouvellement	4	34	3,0%	3,7 /4	/	8,9 /10
F14 - Certiphyto Vente - renouvellement	3	33	0,0%	3,8 /4	/	9,1 /10
F15 - Certiphyto - Journée de préparation au test	5	28	0,0%	3,9 /4	/	9,3 /10
F20 - Entretenir son cimetière sans produits phytosanitaires	1	5	0,0%	3,6 /4	/	9,0 /10
F21 - Végétaliser son cimetière	1	5	0,0%	3,8 /4	/	9,4 /10
F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public	1	11	0,0%	3,8 /4	/	9,2 /10
F31 - Reconnaître et se protéger contre les espèces à enjeux sanitaires	2	15	0,0%	3,7 /4	/	8,8 /10
F33 - Découverte des plantes toxiques dans le contexte agro-alimentaire	2	8	0,0%	3,8 /4	/	8,6 /10
Total Formation au catalogue	53	485	0,1%	3,8 /4	99,9%	9,1 /10

SOMMAIRE

Formations pour l'obtention d'un certificat

F34 - Certibiocide « Nuisibles »	9
F35 - Certibiocide « Autres nuisibles »	10
F36 - Certibiocide « Désinfectants »	11
F3 - Certiphyto, Catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » JEVI	12
F4 - Certiphyto, Catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » Agricole	13
F5 - Certiphyto, Catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »	14
F6 - Certiphyto, Catégorie « Opérateur »	15
F7 - Certiphyto, Catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »	16
F8 - Certiphyto, Catégorie « Mise en vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »	17
F9 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise non soumise à agrément » JEVI	18
F10 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise non soumise à agrément » Agricole	19
F11 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise soumise à agrément »	20
F12 - Certiphyto, Renouvellement « Opérateur »	21
F13 - Certiphyto, Renouvellement « Conseil stratégique/spécifique à l'utilisation de produit phytopharmaceutiques »	22
F14 - Certiphyto, Renouvellement « Mise en vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »	23
F15 - Journée de préparation au test Certiphyto	24

Formations sur le végétal

F16 - Découverte de la flore spontanée des espaces publics	25
F17 - Découverte des plantes toxiques ordinaires	26
F18 - Les espèces végétales envahissantes terrestres	27
F19 - Les plantes bio-indicatrices	28

Formations sur l'entretien des espaces végétalisés

F20 - Entretien son cimetière sans produits phytosanitaires	29
F21 - Végétaliser son cimetière	30
F22 - Techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires	31
F23 - La gestion différenciée des espaces ouverts au public	32
F24 - Le sol, une richesse à entretenir	33
F25 - Améliorer la qualité biologique des sols	34
F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, initiation	35
F27 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, perfectionnement	36
F28 - L'écopâturage en espace public	37

Formations sur les luttes contre les nuisibles

F29 - Les espèces à enjeux sanitaires	38
F30 - La lutte contre les taupes	39

Nos prochaines formations en interentreprise en 2023	40
--	----



F34 – Certibiocide « nuisibles »

Inscrit sous **RS6442** «*Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie nuisibles* » par le **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES** publié le 28-11-2023



L'achat, l'utilisation et la distribution professionnels de certains biocides ne sont possibles qu'après l'obtention de ce certificat. Sont concernés par cette formation les biocides TP 14 rodenticides, TP 18 insecticides et TP 20 autres vertébrés.

DATES

- **22, 23 et 24 octobre 2024**
- **3, 4 et 5 décembre 2024**

DURÉE

3 jours, soit 21 heures

COÛT

229 €/ jour par personne, soit 687 € pour les 3 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

minimum 8, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation biocide
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Prévention des risques pour l'environnement
 4. La lutte contre les insectes nuisibles
 5. La lutte contre les rongeurs commensaux
 6. La lutte contre les autres vertébrés (taupe)

POUR QUI ?

Professionnels : Utilisateurs, acheteurs et distributeurs des produits biocides exclusivement professionnels classés en TP14, TP18 et TP20.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel
(*contrôle lors de l'inscription*)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
 - attestation de suivi de formation.
- Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide





F35 - Certibiocide « autres nuisibles »

Inscrit sous **RS6441** «*Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie autres produits* » par le **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES** publié le 28-11-2023

 **L'achat, l'utilisation et la distribution professionnels de certains biocides ne sont possibles qu'après l'obtention de ce certificat. Sont concernés par cette formation les biocides TP 8 protection du bois, TP 15 avicides et TP 21 antialissures.**

DATES

• **29 octobre 2024**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation biocide
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Prévention des risques pour l'environnement
 4. La protection du bois
 5. La lutte contre les oiseaux
 6. Les produits antialissures

POUR QUI ?

Professionnels : Utilisateurs, acheteurs et distributeurs des produits biocides exclusivement professionnels classés en TP8, TP15 et TP21.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel (*contrôle lors de l'inscription*)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
 - attestation de suivi de formation.
- Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.*

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide



F36 - Certibiocide « désinfectants »

Inscrit sous **RS6440** «*Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie désinfectants*» par le **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES** publié le 28-11-2023



Les personnes exerçant l'activité de décideur, d'acquéreur ou de distributeur de produits exclusivement professionnels classés en TP2, TP3 et TP4 ont l'obligation d'être titulaires du certificat individuel "Certibiocide désinfectants".

DATES

• **10 décembre 2024**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.*

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation biocide
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Prévention des risques pour l'environnement
 4. Les micro-organismes et les désinfectants

POUR QUI ?

Professionnels : Décideurs, acheteurs et distributeurs de certains produits biocides exclusivement professionnels classés TP2, TP3 ou TP4.

PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel
(*contrôle lors de l'inscription*)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
- attestation de suivi de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide





F3 - Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Décideur en entreprise non soumise à
agrément » - JEVI

Inscrit sous **RS5655** «**Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"**» par
le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **13 et 14 novembre 2024**

*D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de
l'année en fonction des demandes.*

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 578 € pour les 2
jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la
session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous
contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen: 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux
personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au
02 79 40 07 65.*

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou
Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

**Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures
(JEVI)**

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour
leur collectivité.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 15 bonnes réponses sur
30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F4 - Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Décideur en entreprise non soumise à
agrément » - Agricole

Inscrit sous **RS5655** «**Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"**» par
le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **24 et 25 septembre 2024**

*D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de
l'année en fonction des demandes.*

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 578 € pour les 2
jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 10, maximum 12

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la
session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous
contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen: 3 avenue Emile Basly, 76120 Le
Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux
personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au
02 79 40 07 65.*

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou
Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

Contexte métier : Usage agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour
leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 15 bonnes réponses sur
30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F5 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** «**Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** » par
le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **4, 5 et 6 février 2025**

DURÉE

3 jours, soit 21 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 867 € pour les 3 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F6 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Opérateur »

Inscrit sous **RS5653** «**Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "opérateur"**» par
le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 578 € pour les 2 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Opérateur »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui utilisent les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 12 bonnes réponses sur 20 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F7 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation
de produits phytopharmaceutiques »

Inscrit sous **RS5656** «**Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques"** » par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **21, 22, 25 et 26 novembre 2024**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

4 jours, soit 28 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 1156 € pour les 4 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.*

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Conseil spécifique et conseil stratégique

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui conseillent, dans le cadre du conseil spécifique et du conseil stratégique, l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges., exercices d'application.
Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 25 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F8 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Mise en Vente, Vente de produits
phytopharmaceutiques »

Inscrit sous **RS5654 «Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques" »** par le **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **17, 18 et 19 décembre 2024**

DURÉE

3 jours, soit 21 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 867 € pour les 3 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Mise en Vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Vente de produits professionnels, Vente de produits Grand Public

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui vendent et mettent en vente les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F9 – Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » - JEVI

Inscrit sous **RS5655** «*Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur" »* par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **8 octobre 2024**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur collectivité.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F10 – Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément » - Agricole

Inscrit sous **RS5655** «*Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur" »* par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **19 novembre 2024 à Rouen**
- **7 novembre 2024 à Caen**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 12, maximum 20

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120 Le Grand Quevilly

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

Contexte métier : Usage agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par quizz

Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F11 - Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** «*Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"*» par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F12 - Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Opérateur »

Inscrit sous **RS5653** «*Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "opérateur" »* par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

- **12 novembre 2024**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Opérateur »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui utilisent les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F13 - Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

Inscrit sous RS5656 « Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques" » par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié le 13-12-2021

DATES

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

289 €/ jour par personne, soit 578 € pour 2 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

CONTACT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Conseil spécifique et conseil stratégique

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui conseillent, dans le cadre du conseil spécifique et du conseil stratégique, l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F14 – Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Mise en Vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »

Inscrit sous **RS5654 «Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques" »** par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

• **1 octobre 2024**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Mise en Vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Vente de produits professionnels, Vente de produits Grand Public

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui vendent et mettent en vente les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto



F37 - Préparation au test Certiphyto et test Certiphyto

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 € pour la formation + 67,5 € pour le test
Soit 356,5 € par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen: 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen: 3 avenue Emile Basly, 76120 Le grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer le passage du test du Certiphyto en déroulant les différents points réglementaires et techniques de la formation Certiphyto.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Tout professionnel souhaitant réaliser un test Certiphyto.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

Le test Certiphyto standardisé par le ministère aura lieu en fin de journée sous forme de QCM informatique et est prévu sur 1h30 définis dans l'arrêté du 29 août 2016.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER



F16 - Découverte de la flore spontanée des espaces publics

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre les enjeux de la biodiversité dite « ordinaire »
Reconnaître les principales espèces végétales des villes, leurs milieux et leurs intérêts
Transmettre les connaissances auprès des élus et des riverains

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Les enjeux de la biodiversité des villes
 2. Quelques bases de botanique
 3. Les espèces protégées et menacées
 4. Présentation des principales espèces végétales des villes, leurs caractéristiques écologiques (milieu, interactions avec la faune), leurs intérêts et contraintes de gestion

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER



F17 – Découverte des plantes toxiques ordinaires

DATES

- **24 septembre 2024**

D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de l'année en fonction des demandes.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre les différents types de toxicité et leur cible

Reconnaître les plantes toxiques courantes, identifier leur danger et le risque de leur utilisation

Appréhender les bons gestes et les méthodes de prévention

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Le risque toxique – c'est quoi une plante toxique?
 2. Les intoxications : qui ? Comment ?
 3. L'analyse de risque
 4. Exemples de plantes toxiques pour le public, les enfants, les agents et les animaux
 5. Le cas des espèces exotiques envahissantes
 6. Les consignes en cas d'intoxication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Notions de botanique

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, quizz de reconnaissance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Nous pouvons également vous proposer une formation 1/2 journée sur cette thématique. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements (F33).



F18 - Les espèces végétales envahissantes terrestres

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

0,5 jour, soit 3,5 heures

COÛT

144,5 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender le contexte réglementaire et les stratégies territoriales.
Reconnaître les principales espèces exotiques envahissantes et les techniques de gestion associées.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Contexte réglementaire
 2. Stratégies régionale et nationale
 3. Impacts de ces espèces
 4. Présentation de quelques espèces : Renouées asiatiques, Berce du Caucase, Ambroisie à feuille d'armoise, Impatiente de l'Himalaya, Buddléia...
 5. Biologie et reconnaissance de chaque espèce, techniques de lutte et gestion des déchets
 6. Sensibilisation et communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Notions de botanique

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, quizz de reconnaissance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER



F19 - Les plantes bio-indicatrices

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender le diagnostic de sol par l'étude des plantes bio-indicatrices

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Rappels de botanique
 2. Intérêts de la méthode
 3. Méthodologie
 4. Zoom les principales plantes bio-indicatrices (en salle)
 5. Cas concrets d'application sur le terrain

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Notions de botanique

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, quizz de reconnaissance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

F20 - Entretien son cimetière sans produit phytosanitaire

DATES

- 5 septembre 2024

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir les clés de l'entretien des cimetières en zéro phyto pour assurer une transition vers l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Les axes de réflexion
 2. Les techniques d'entretien
 3. L'amélioration de l'existant et la création de nouveaux cimetières
 4. La communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, visite de terrain

Une visite de cimetière est prévue dans un rayon de 15 km. Il n'y a pas de transport collectif d'organisé au sein de cette formation, les stagiaires seront amenés à s'y rendre par leurs propres moyens. En cas de difficultés, merci de nous le signaler lors de l'inscription.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour aller plus loin : F21 - Végétaliser son cimetière



F21 - Végétaliser son cimetière

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir les clés pour un réaménagement de cimetière ou une création de cimetière végétalisé.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Le diagnostic
 2. Le choix des végétaux
 3. Les méthodes d'implantation et bonnes pratiques
 4. L'entretien

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaître les problématiques des cimetières communaux et leurs techniques d'entretien

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F20 - Entretien son cimetière sans produit phytosanitaire

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/



F22 - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître et savoir mettre en œuvre les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires de désherbage, tant préventives que curatives.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Les pratiques actuelles d'entretien et le contexte réglementaire
 2. Les techniques alternatives curatives
 3. Les techniques alternatives préventives
 4. Initiation à la gestion différenciée
 5. La communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaître les problématiques et contraintes d'entretien des JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures).

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour aller plus loin : F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public

F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public

DATES

- **17 septembre 2024**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir une méthodologie de mise en œuvre de la gestion différenciée
Appréhender les techniques d'entretien favorables à la biodiversité

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Les modalités de mise en œuvre de la gestion différenciée
 2. Approche écologique de l'aménagement et l'entretien d'un espace vert
 3. Végétaliser autrement
 4. La communication sur les changements des pratiques

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaître les problématiques et contraintes d'entretien des JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures).

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F22 - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Pour aller plus loin : F28 - L'écopâturage en espace

F24 - Le sol : une richesse à entretenir

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender les constituants et le fonctionnement des sols
Comprendre les interactions avec la végétation et le climat
Comprendre son sol par les plantes bio-indicatrices
Comprendre les améliorations et les adaptations possibles en collectivité

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols (texture, structure, pH et faune du sol),
 2. Le fonctionnement du sol et ses interactions avec le climat et la végétation,
 3. Les plantes bio-indicatrices
 4. Les interventions et leurs impacts : travail du sol, paillage, amendements et fumures

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour aller plus loin : F19 - Les plantes bio-indicatrices ;
F25 - Améliorer la qualité biologique des sols



F25 - Améliorer la qualité biologique des sols

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender les constituants et le fonctionnement des sols
Définir la qualité d'un sol et choisir des méthodes d'évaluation de celle-ci
Connaître et utiliser les leviers d'amélioration de la qualité des sols adaptés à son environnement

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols,
 2. Le fonctionnement du sol,
 3. La qualité biologique d'un sol,
 4. Les relations sol/plante,
 5. Les techniques de régulation de l'eau dans le sol,
 6. Les sols reconstitués en milieu urbain et la mise en place de nouveaux sols fertiles.

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaissances de bases sur la composition d'un sol (exemple : F24 - le sol : une richesse à entretenir)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, exercices pratiques et démonstrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F24 - Le sol : une richesse à entretenir



F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés

Initiation

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'approprier les modalités d'une gestion écologique des terrains de sports
Identifier l'ensemble des techniques permettant de réduire les interventions de désherbage chimique et mettre en œuvre les pratiques alternatives

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Règles fondamentales pour entretenir un terrain sans produits phytosanitaires
 2. Synthèse des différents types de problèmes rencontrés par les gestionnaires
 3. La lutte biologique
 4. L'intérêt des opérations mécaniques pour gérer les terrains sportifs engazonnés sans produits phytosanitaires et prévenir les maladies
 5. Les différentes graminées utilisés sur les terrains sportifs engazonnés

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour aller plus loin : F27 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, Perfectionnement

F27 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés

Perfectionnement

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier l'ensemble des techniques permettant de réduire les interventions de désherbage chimique et mettre en œuvre les pratiques alternatives

Connaître le fonctionnement d'un sol sportif

Savoir raisonner l'usage de la fertilisation et de l'arrosage en fonction de l'état du sol

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Construction d'un terrain sportif
 2. Profil cultural et analyse de sol : les réaliser et les déchiffrer
 3. Le fonctionnement du sol sportif
 4. La fertilisation adaptée
 5. La gestion de l'arrosage

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

notions de science du sol (exemple : F24 - le sol : une richesse à entretenir ou F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés)

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F26 - Entretien durable des terrains sportifs végétalisés, Initiation

F28 - L'écopâturage en espace public

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir les clés de la mise en place d'un écopâturage en espace public permettant de faire un choix de gestion éclairé dans sa structure

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Contexte
 2. Les modes de gestion
 3. Les animaux, les races et les conditions d'accueil
 4. Retours d'expérience
 5. Gestion pastorale et biodiversité
 6. Communication

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public

F29 - Les espèces à enjeux sanitaires

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre et mesurer les enjeux de santé publique que représente la lutte contre les espèces à enjeu sanitaire.
Appréhender le rôle des collectivités territoriales dans cette lutte.
Acquérir des éléments de reconnaissance de ces espèces à enjeux sanitaires.

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Présentation des espèces
 2. Réglementation et statut des espèces
 3. Evolution des populations sur le territoire
 4. Les risques sanitaires
 5. La surveillance et les outils de déclaration
 6. Les méthodes de lutte et avancées scientifiques

Espèces au programmes : le frelon asiatique, les chenilles processionnaires du pin et du chêne, le moustique tigre, l'ambrosie à feuille d'armoise, la Berce du Caucase.

POUR QUI ?

Entreprises du paysage, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Nous pouvons également vous proposer une formation 1/2 journée sur cette thématique.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements (F31).



F30 - La lutte contre les taupes

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances sur la biologie de l'espèce
Acquérir les techniques de lutte efficaces contre la taupe

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. La biologie de la taupe
 2. Le contrôle des populations
 3. Les bons gestes à avoir

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, démonstrations d'installation de pièges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

NOS PROCHAINES FORMATION EN INTER-ENTREPRISE EN 2024

Code	Intitulé	Nombre de jours	Date(s) des prochaines sessions de formation				
			Site de Caen			Site de Rouen	
F34	Certibiocide "nuisibles"	3	22, 23 et 24 octobre	3, 4 et 5 décembre			
F35	Certibiocide "autres nuisibles"	1	29 octobre				
F36	Certibiocide "désinfectant"	1	10 déc				
F3	Certiphyto DENSA JEVI	2	13, 14 nov				
F4	Certiphyto DENSA Agri	2				24, 25 sept	
F5	Certiphyto DESA	3				4, 5 et 6 fév 2025	
F7	Certiphyto Conseil	4				21, 22, 25 et 26 nov	
F8	Certiphyto Mise en Vente, Vente	3	17, 18 et 19 déc				
F9	Certiphyto Renouvellement DENSA JEVI	1	8 oct				
F10	Certiphyto Renouvellement DENSA Agri	1	7 nov			19 nov	
F12	Certiphyto Renouvellement Opérateur	1				12 nov	
F13	Certiphyto Renouvellement Conseil	1					
F14	Certiphyto Renouvellement Mise en Vente, Vente	1	1 oct				
F17	Découverte des plantes toxiques ordinaires	1	24 sept				
F20	Entretien son cimetière sans produit phytosanitaire	1	5 sept				
F23	Gestion différenciée des espaces ouverts au public	1	17 sept				

Pour les autres formations pour lesquelles il n'y a pas de dates programmées, elles sont ouvertes à la demande, en inter et en intra-entreprise :

F6	Certiphyto Opérateur	2 jours
F11	Certiphyto Renouvellement DESA	1
F15	Journée de préparation au test Certiphyto	1 jour
F16	Découverte de la flore spontanée des espaces publics	1 jour
F18	Les espèces végétales envahissantes terrestres	0,5 jour
F19	Les plantes bio-indicatrices	1 jour
F21	Végétaliser son cimetière	1 jour
F22	Techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires	1 jour
F24	Le sol : une richesse à entretenir	1 jour
F25	Améliorer la qualité biologique des sols	1 jour
F26	Entretien durable des terrains sportifs végétalisés - initiation	1 jour
F27	Entretien durable des terrains sportifs végétalisés - perfectionnement	1 jour
F28	L'écopâturage en espaces publics	1 jour
F29	Les espèces à enjeux sanitaires	1 jour
F30	La lutte contre les taupes	1 jour
F31	Reconnaître et se protéger face à certaines espèces à enjeux sanitaires	0,5 jour

En fonction des mesures sanitaires en vigueur, le nombre de stagiaires maximum dans une session peut évoluer.

FORMATION EN INTER-ENTREPRISE

Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, FREDON Normandie se réserve le droit de reporter ou annuler la session. Dans ce cas, vous serez prévenu au plus tard 15 jours avant la date initiale prévue.

FORMATION EN INTRA-ENTREPRISE

Pour l'organisation d'une session particulière au sein de votre structure, veuillez nous retourner le bon de commande ci-contre dûment complété afin que nous puissions vous faire une proposition adaptée à votre besoin.

INSCRIPTION

Les inscriptions à toutes nos sessions de formation sont individuelles et se font sur nos formulaires internet. Retrouvez toutes les informations sur les pages dédiées sur notre site internet <http://fredon.fr/normandie/>

FORMATION HORS CATALOGUE

Si vous avez un besoin particulier ou souhaitez personnaliser une formation proposée au catalogue, contactez :

Chloé PATRIER

Responsable pédagogique

FREDON Normandie

chloe.patrier@fredon-normandie.fr

02 30 32 16 50

TARIFS

Les actions de formation dans le cadre de la formation continue sont « net de taxe ». Vous pouvez retrouver nos conditions générales de vente sur notre site internet.

Bon de commande N° ___/FO ___/___**Structure :****Adresse postale :****Personne référente :***(Nom, Prénom, fonction)***Mail :****Téléphone :****Nombre de salariés à former :****Formation demandée :***(Référence et intitulé)***Période souhaitée :****Date de la commande :**

Nom Prénom

Qualité

Signature et cachet

A renvoyer par mail à

contact.rouen@fredon-normandie.fr



FREDON
NORMANDIE

Siège social - Caen

1 rue Léopold Sédar Senghor
14460 COLOMBELLES
Tél : 02 31 46 96 50

Mail : contact.caen@fredon-normandie.fr

Site - Rouen

3 avenue Emile Basly
76 120 LE GRAND QUEVILLY
Tél : 02 79 40 07 65

Mail : contact.rouen@fredon-normandie.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 02297 14